

**PROCÈS-VERBAL**  
**Conseil d'établissement – École Saint-Émile**  
**22 septembre 2025 à 17h45**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Saint-Émile,  
tenue le 22 septembre 2025 à 17h45, au 3450 rue Davidson à Montréal.

**PRÉSENT.ES :**

Andréanne Lauzon, enseignante 3<sup>e</sup> cycle

Atika Mehlil, technicienne du service de garde

Claude Lapointe, enseignant 1<sup>er</sup> cycle

Debby Beaulieu, enseignante 1<sup>er</sup> cycle

Karine Flamand, parent

Mylène Thérioux, parent

Sébastien Fortin, parent

Thomas Campbell, parent

Cécile Rémond, parent

Véronique Marquis, directrice

**ABSENT.ES :**

Formant quorum sous la présidence par intérim de Cécile Rémond.

**1. Ouverture de la séance/vérification du quorum**

La présidente constate le quorum et déclare la séance ouverte. Il est 17h48.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

**L'ordre du jour adopté se lit comme suit :**

1. Ouverture de la séance / vérification du quorum (5 minutes)
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (5 minutes)

3. Approbation du procès-verbal de la dernière séance (25-06-09) (5 minutes)
4. Parole au public (5 minutes)
5. CE 2025-2026 (30 minutes)
  - 5.1. Présentation des membres et fonctionnement (article 52)
  - 5.2. Élection de la présidence et de la vice-présidence
  - 5.3. Adoption du calendrier des réunions
  - 5.4. Adoption de la régie interne
  - 5.5. Formation des membres du CÉ
  - 5.6. Déclaration d'intérêts
6. Information du SDG (10 minutes)
  - 6.1. Informations générales
  - 6.2. Journées pédagogiques
  - 6.3. Règlementation du service de garde 2025-2026 et frais (adoption)
7. Points de la direction (30 minutes)
  - 7.1. Des nouvelles de l'école (information)
  - 7.2. Sorties éducatives (approbation)
  - 7.3. Projet éducatif (information)
  - 7.4. Budget de l'école
  - 7.5. Budgets de formation (400\$) et de fonctionnement CE (400\$)
  - 7.6. Budget de l'OPP (50\$)
  - 7.7. Plan d'engagement vers la réussite (PEVR)- projet éducatif
8. Points d'information/rapports (25 minutes)
  - 8.1. Personnel enseignant
    - 8.1.1. Chorale
  - 8.2. Formation offerte aux parents
  - 8.3. Représentant du comité de parents (s'il y a lieu)
  - 8.4. OPP
    - 8.4.1 Campagnes de financement
    - 8.4.2 Informations diverses
9. Varia.
10. Levée de la séance

Véronique Marquis apporte une modification :

Le point 7.4 est changé pour « Normes et modalités (information) »

**Il est proposé par Thomas Campbell que l'ordre du jour soit adopté avec modification.**

**Adopté à l'unanimité (01-CE-2025-2026)**

### **3. Approbation du procès-verbal de la dernière séance (25-06-09)**

Debby Beaulieu propose la dispense de lecture du procès-verbal.

Modification : « 1<sup>e</sup> cycle » doit être changé pour « 1<sup>er</sup> cycle ».

**Il est proposé par Debby Beaulieu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juin 2025 soit adopté avec modification et avec dispense de lecture.**

**Adopté à l'unanimité (02-CE-2025-2026)**

### **4. Parole au public**

Aucun membre du public ne souhaite prendre la parole.

### **5. CÉ 2025-2026**

#### **5.1. Présentation des membres et fonctionnement (article 52)**

Présentation des membres substituts et titulaires. Rappel des règles de fonctionnement du CÉ et formation obligatoire à suivre.

Atika Mehlil – technicienne du service de garde, nommée

Mylène Thérioux – réélue pour la période 2025-2027, anciennement vice-présidente du conseil d'établissement, parent

Thomas Campbell – deuxième année de mandat, parent

Andréanne Lauzon – élue, enseignante au 3<sup>e</sup> cycle

Debby Beaulieu – élue, enseignante de 1<sup>re</sup> année

Claude Lapointe – élu, enseignant de 1<sup>re</sup> année

Sébastien Fortin – élu pour la période 2025-2027, parent

Pauline Dunet – membre élu substitut, parent

Karine Flamand – deuxième année de mandat, parent

Cécile Rémond – troisième mandat, réélue pour la période 2025-2027, parent

Florence Lavigne Le Buis – membre élu substitut, parent

Véronique Marquis – directrice, nommée

Rappels de la présidente par intérim, Cécile Rémond :

L'article 52 de la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ, chapitre I-13.3) (LIP) ne s'applique pas à notre conseil d'établissement puisque nous avons des membres élus en nombre suffisant.

Toute décision du CÉ doit être prise dans le meilleur intérêt des élèves (art. 64 LIP).

### **5.2. Élection de la présidence et de la vice-présidence**

Considérant que la présidente et la vice-présidente sortantes ne se sont pas représentées ;

Il est proposé par Mylène Thérioux:

**Que Karine Flamand** soit nommée présidente;

**Que Cécile Rémond** soit nommée vice-présidente;

**Que Sébastien Fortin** soit nommé secrétaire.

**Adoptée à l'unanimité (03-CE-2025-2026)**

### **5.3. Adoption du calendrier des réunions**

Il est proposé par Andréanne Lauzon que les réunions aient lieu le lundi, selon le calendrier suivant :

- 3 novembre 2025
- 8 décembre 2025
- 2 février 2026
- 16 mars 2026
- 4 mai 2026
- 8 juin 2026

**Adoptée à l'unanimité (04-CE-2025-2026)**

### **5.4. Adoption de la régie interne**

Cécile Rémond propose une modification à la régie interne :

Par l'ajout, après le point 9, du point 9.1 :

9.1 Retard des membres – Une fois le quorum constaté, tout membre qui n'était pas présent à ce moment conserve son droit d'assister à la séance du Conseil d'Établissement, mais perd son droit de parole et de vote pour la durée de cette

séance. Dans un tel cas, son siège est réputé vacant pour la séance et peut être comblé par un substitut dûment désigné conformément aux règles prévues.

Si un substitut remplace un membre et que ce dernier se présente à la séance après la constatation du remplacement, ce membre conserve son droit d'assister à la séance du Conseil d'Établissement, mais perd son droit de parole et de vote pour la durée de cette séance. Si aucun substitut ne remplace le membre retardataire, ce dernier pourra alors exercer son droit de parole et de vote.

Considérant la présentation de la régie interne par la direction ;

Considérant la modification proposée et débattue en CÉ;

Il est proposé par Andréanne Lauzon que la régie interne soit adoptée, avec la modification proposée.

**Adoptée à l'unanimité (05-CE-2025-2026)**

### **5.5. Formation des membres du CÉ**

Les membres du CÉ doivent suivre la formation offerte par le gouvernement du Québec. Voici le lien :

<https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/administration-encadrements/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire>

Le questionnaire qui atteste la participation à la formation doit être rempli après la formation.

Les membres substituts doivent également suivre la formation.

### **5.6. Déclaration d'intérêt**

Les membres du CÉ doivent remplir la déclaration d'intérêts.

## **6. Informations du SDG**

### **6.1. Informations générales**

Cette année, le service de garde a 239 enfants inscrits. En raison de l'augmentation des coûts, le CE est consulté afin que les coûts des journées pédagogiques soient augmentés de 1\$, pour atteindre 14\$. Les autres frais resteront les mêmes.

Cette année, le service de garde compte beaucoup de nouveaux membres du personnel, notamment en raison de l'augmentation des heures de soutien à la classe offert aux élèves de 2<sup>e</sup> année (10 heures), en sus des 10 heures d'aide à la classe en 1<sup>ère</sup> année et des 15 heures au préscolaire

## **6.2. Journées pédagogiques**

Les journées pédagogiques sont indiquées à la fin de la réglementation du service de garde, ainsi que sur le site Web de l'école.

Atika Mehlil fait la lecture du calendrier des activités.

Question d'Andréanne Lauzon : est-ce qu'il y a un plafond maximal pour le prix des journées pédagogiques?

Cécile Rémond répond que les coûts sont très élevés pour les familles ayant plusieurs enfants fréquentant l'école. Si d'autres idées de financement que le dîner-pizza se manifestent, elles sont bienvenues.

La levée de fonds des paniers de légumes approuvée lors du dernier CÉ 2024-2025 a été affectée à la cour d'école (44-CÉ-2024-2025).

Le manque à gagner est d'environ 2000\$ si le plafond des journées pédagogiques est à 40\$. Cela représente deux dîners-pizzas.

**Il est proposé par Thomas Campbell que le calendrier des journées pédagogiques soit approuvé à un plafonnement de 40\$ par journée pédagogique pour l'année scolaire 2025-2026.**

**Approuvé à l'unanimité (06-CE-2025-2026)**

## **6.3. Réglementation du service de garde 2025-2026 et frais**

La réglementation avec modifications est présentée aux membres du CE.

Discussion sur les collations : les collations d'après-midi continueront à être distribuées aux enfants. Elles sont retirées pour les journées pédagogiques.

Atika Mehlil indique les modifications apportées à la réglementation du service de garde :

Point 7 à la p. 5 : Communication acheminée aux parents : retrait du cahier de communication. La communication se fera : soit par le courriel, soit par la boîte à lunch.

p. 15 : Ajout de l'*Exigence de l'autorisation par écrit pour qu'un enfant soit autorisé à quitter seul.*

Le coût des journées pédagogiques sera augmenté à 14\$.

**Il est proposé par Cécile Rémond que la Réglementation du Service de garde soit adoptée avec les modifications proposées.**

**Adopté à l'unanimité (07-CE-2025-2026)**

## **7. Points de la direction**

### **7.1. Des nouvelles de l'école (information)**

La transition avec la nouvelle direction du service de garde se passe bien.

L'équipe est complète et fonctionne bien.

### **7.2. Sorties éducatives (approbation)**

Lieu	Groupes concernés	Date	Heure de départ	Heure de retour	Mode de transport	Prix
<b>Maison Théâtre</b> 245, rue Ontario Est Montréal (Qc) H2X 3Y6	3 <sup>e</sup> cycle (72 élèves)	30 octobre 2025	9h15	11h30	2 autobus et 5 accompagnateurs	770,34\$ autobus et 929,20\$ billets  Payé par le budget sorties culturelles
<b>Je suis William</b>						
<b>Maison Théâtre</b> 245, rue Ontario Est Montréal (Qc) H2X 3Y6	3e cycle (65 élèves)	18 novembre 2025	9h15	11h30	2 autobus et 6 accompagnateurs	770,34\$ autobus et 929,20\$ billets  Payé par le budget sorties culturelles
<b>Va falloir toujours toujours</b>						
<b>Maison Théâtre</b> 245, rue Ontario Est Montréal (Qc) H2X 3Y6	1 <sup>er</sup> cycle (78 élèves)	23 avril 2026	9h15	11h30	2 autobus et 8 accompagnateurs	770,34\$ autobus et 1060,30\$ billets  Payé par le budget sorties culturelles
<b>Ceci n'est pas un cabaret!</b>						

Discussion sur le fait que le 3<sup>e</sup> cycle pourrait se déplacer en autobus. Comme la sortie prévue sera le 30 octobre et que les enseignants concernés n'ont pas pu être consultés, il n'y aura aucune modification pour la sortie du 30, mais la proposition sera présentée à l'équipe du 3<sup>e</sup> cycle.

Il est proposé par Debby Beaulieu que les sorties éducatives soient approuvées.

**Approuvé à l'unanimité (08-CÉ-2024-2025)**

### **7.3. Projet éducatif (information)**

La littérature jeunesse demeure au cœur du projet éducatif de l'école et le budget pour les livres a été reconduit, ce qui enchante le personnel enseignant.

Les livres ont été numérisés par un parent bénévole dans l'application BiblioChouette.

Le taux de réussite va bien et l'équipe prévoit refaire la semaine du français cette année. Il est question de reconduire cet événement.

### **7.4. Normes et modalités (information)**

Les dates indiquées sont les dates limites du Régime pédagogique; il est possible que les bulletins soient communiqués avant celles-ci.

Ajustement cet année de l'évaluation pour les 6<sup>e</sup> années : les sciences doivent être évaluées à chaque étape.

Les normes et modalités sont prêtes à être transmises aux parents.

### **7.5. Budgets de formation (400\$) et de fonctionnement CE (400\$)**

Rappel que les budgets de formation (400\$) et de fonctionnement du CE (400\$).

Est-ce que les livres d'éducation accessibles aux parents pourraient passer dans le budget Formation? À vérifier.

### **7.6. Budget de l'OPP (50\$)**

Rappel qu'il existe 50\$ de l'OPP disponible.

### **7.7. Plan d'engagement vers la réussite (PEVR)- projet éducatif**

Couvert par le point 7.3.

## **8. Points d'information/rapports**

### **8.1. Personnel enseignant**

La fête de la rentrée a été organisée par les enseignants et ce fut un succès. Des questions se posent concernant la participation toute la journée des élèves du préscolaire dans les prochaines éditions en raison de la fatigue ressentie par plusieurs enfants.

#### **8.1.1. Chorale**

La chorale compte 50 élèves inscrits cette année. Les pratiques sont les jeudis au gymnase. Le spectacle est le 6 mai 2026. Le camp musical est le 21 février 2026. La pratique générale est déjà coordonnée avec le service de garde.

Financement : proposition d'augmenter les ventes de biscuits (3 à 4).

Dates proposées : 29 octobre, 17 décembre, 11 février et 1<sup>er</sup> avril

Campagnes de financement :

Depuis l'an passé, ils annoncent la vente de biscuits sur le groupe Facebook, pour permettre aux parents de cuisiner des biscuits.

Deuxième moyen de financement : Fabrique à projets avec les objets de financement de la chorale (sacs, porte-clés, t-shirts, crayons).

Troisième moyen (pour couvrir l'augmentation du prix de la salle) : vente de sauce à spaghetti (Fabrique à projets) via le restaurant Normandin.

Cécile Rémond demande aussi si un montant du Fonds 4 ne pourrait pas être attribué à la chorale. L'an passé, 1500\$ avait été demandé au CÉ.

Globalement, le coût total des dépenses relatives à la chorale est 4 500-5 000\$ par année.

**Il est proposé par Thomas Campbell que les 3 campagnes de financement soient approuvées pour la chorale et que 1500\$ du Fonds 4 soient réservés pour la chorale.**

**Adopté à l'unanimité (08-CE-2025-2026)**

## **8.2. Formation offerte aux parents**

Formation sur l'anxiété « Anxiété chez nos enfants : que puis-je faire en tant que parent? » (Direction de la santé publique) – possible de donner la formation en Teams. La formatrice est en attente d'un retour sur les disponibilités.

Le CREP propose de donner plusieurs formations le même soir pour payer une seule fois le concierge. Il serait possible de présenter des choix aux parents.

Il serait utile de démarrer un comité sur les formations offertes aux parents. Thomas Campbell et Mylène Thérioux dresseront une liste pour le CÉ du 3 novembre 2025.

**Il est proposé par Sébastien Fortin que soit formé un Comité de formation aux parents.**

**Adoptée à l'unanimité (09-CE-2025-2026)**

### **8.3. Représentant du comité de parents (s'il y a lieu)**

Aucune rencontre n'a encore eu lieu.

### **8.4. OPP**

#### **8.4.1. Campagnes de financement**

« Colle-à-moi » : 652,45\$ récoltés grâce à Colle-à-moi, dont 220\$ entre juin et août 2025.

Bôsapin : il faudrait approuver la campagne de financement. Elle pourrait être attribuée à la fête de fin d'année. Cécile Rémond suggère que les sapins soient livrés un jour de semaine pour que les parents puissent les récupérer en fin de journée, comme lors de la campagne des paniers de légumes.

**Il est proposé par Debby Beaulieu que la campagne de Bôsapin soit approuvée et que les profits générés soient attribués aux dépenses de la fête de fin d'année.**

**Approuvée à l'unanimité (10-CE-2025-2026)**

Il sera vérifié auprès de Pilar si des cartes de Noël peuvent être conçues par les enfants pour être vendues dans un marché de Noël.

Dîners-pizzas : 17 octobre et 12 décembre.

**Il est proposé par Mylène Thérioux que deux campagnes de dîners-pizzas soient approuvées et attribuées au paiement des autobus scolaires lors des journées pédagogiques.**

**Approuvée à l'unanimité (11-CE-2025-2026)**

Idées de campagne de financement : il faudrait un comité pour les campagnes de financement.

**Il est proposé par Thomas Campbell la formation d'un comité Campagne de financement.**

**Approuvée à l'unanimité (12-CE-2025-2026)**

#### **8.4.2. Informations diverses**

Rencontre le jeudi 25 septembre 2025, avec élection de président-e et vice-président-e.

**9. Varia.**

**Il est proposé par Andréanne Lauzon la formation d'un comité Cour.**

**Approuvé à l'unanimité (13-CE-2025-2026)**

**10. Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h06.

La levée de l'assemblée est proposée par Cécile Rémond.

**Approuvé à l'unanimité. (14-CE-2025-2026)**